



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil le 1^{er} mai 2017 à 19 h 30, à la salle du Conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot projeté 6 085 360 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Lotbinière, situé au 122 à 128, rue des Tulipes. Le propriétaire fait une demande de dérogation mineure en vertu du règlement numéro 595-2007 afin réduire la largeur minimale ainsi que la superficie d'un lot pour la construction d'un immeuble à 4 logements aussi permettre l'aménagement de deux aires de stationnement permettant la sortie des véhicules en marche arrière.

Règlement de lotissement	Norme du règlement	largeur du lot projeté	Dérogation demandée
591-2007	30 mètres	26.64 mètres	3.36 mètres
Règlement de lotissement	Norme du règlement	Superficie du lot projeté	Dérogation demandée
591-2007	900 mètres carrés	824.5 mètres carrés	75.5 mètres carrés
Règlement de zonage	Norme du règlement	Aménagement d'une aire de stationnement	Dérogation demandée
590-2007	Une aire de stationnement pour 6 à 8 cases doit être aménagée pour permettre l'accès et la sortie des véhicules en marche avant dans les allées d'accès.	Aménagement de deux aires de stationnement de 4 cases chacune avec sortie des véhicules en marche arrière.	Aménager 2 aires de stationnement et permettre la sortie des véhicules en marche arrière dans les allées d'accès.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 18 avril 2017.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et à Place Francoeur, ainsi que dans l'Apollinairois de décembre 2016.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 décembre 2016.

Cathy Bergeron
Directrice générale adjointe